

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Mer et Littoral :
Transformations et enjeux

Université du Littoral Côte d'Opale

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valéry Laurand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Mer et littoral : Transformations et enjeux* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Histoire
- Master Nutrition et sciences des aliments
- Master Sciences de la mer
- Master Tourisme

PRÉSENTATION

Le champ *Mer et Littoral : transformations et enjeux* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), outre un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *technicien de la mer et du littoral* et deux Diplômes d'université (DU *Gestion intégrée des zones côtières* et *Management des affaires maritimes et aéroportuaires à l'international*), comporte quatre mentions de master (qui seules ici ont fait l'objet d'une évaluation) : *Histoire*, *Tourisme*, *Sciences de la mer* et *Nutrition et sciences des aliments*, parcours *Qualité des procédés agroalimentaires et halieutiques (QPAH)*.

Ces formations ont en commun l'intérêt qu'elles portent à leur ancrage territorial et à ses spécificités (le littoral et la mer), ancrage qui constitue par ailleurs l'un des axes stratégiques forts de l'Université et qui trouve, dans ce champ, différentes déclinaisons : diachronique, d'abord, avec la spécificité affichée par la mention *Histoire (histoire maritime et littorale)*, scientifique ensuite (*sciences de l'environnement et écologie*), enfin patrimoniale (mention *tourisme*).

L'éventail des débouchés professionnels d'un tel champ est ample, d'autant que ces masters affichent tous une dimension professionnalisante : du management de projets en tourisme et loisirs à l'ingénierie dans l'agroalimentaire ou en écologie marine, en passant par les métiers de la recherche (dans le cas d'une poursuite en doctorat). De ce point de vue, le champ s'adosse principalement sur deux équipes : le Laboratoire d'océanographie et de géosciences, Unité mixte de recherche (UMR) 8187 LOG (cohabilité avec l'Université de Lille) et l'Institut Charles Viollette (Laboratoire régional de recherche en biotechnologies et agroalimentaire), dont les universités de Lille et d'Artois figurent parmi les cotutelles. Cinq autres laboratoires s'insèrent dans le champ en rattachement secondaire : l'Équipe d'accueil (EA) 4477 « Territoires, villes, environnement et sociétés » (TVES), l'EA 2597 « Laboratoire de mathématiques pures et appliquées Joseph Liouville » (LMPA), l'EA 4491 « Laboratoire d'informatique, signal et image de la Côte d'Opale » (LISIC), l'EA 4030 « Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel » (HLLI) et l'EA 3603 « Laboratoire de recherche juridique » (LARJ).

Cette liste confirme que le champ tire son origine d'une réorganisation de la recherche au niveau de l'ULCO. Elle démontre également une forte synergie régionale entre l'ULCO et les universités de Lille et d'Artois, que l'on retrouve, pour ce qui est du master *Sciences de la mer*, dans son appartenance au Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Campus international de la mer et de l'environnement littoral ». Ce groupement associe les universités de Lille, l'ULCO, des collectivités territoriales – région, départements – et des partenaires professionnels, au nombre desquels la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Côte d'Opale. Pour ce qui est du master *Nutrition et sciences des aliments*, cette synergie apparaît dans sa cohabilitation avec les universités de Lille, d'Artois et l'Université polytechnique des Hauts de France, qui s'appuie par ailleurs sur les réseaux professionnels du Centre de ressources technologiques (Adrianor).

AVIS GLOBAL

Un tel champ, s'il est parfaitement adapté à la situation géographique de l'ULCO, relève indéniablement d'un pari : l'hétérogénéité des formations et des disciplines qu'elles supposent pourrait se résoudre en un patchwork de formations juxtaposées dont le seul point commun serait extérieur et purement nominal : la mer et le littoral. De fait, la présence du master *Histoire* dans ce champ peut interroger et celle du master *Tourisme* témoigner d'une intégration marginale. Ce qui, pour l'instant, reste encore trop le cas : le master *Tourisme* n'est pas encore à même de traduire sa spécificité « mer et littoral » dans les enseignements dispensés, tandis que le master *Histoire* conserve beaucoup des habitus disciplinaires. Ces constats ne sauraient cependant invalider une véritable ambition et un véritable projet scientifique (et à visée professionnalisante).

De fait, la réelle force du champ repose sur son adossement à une recherche thématiquement très homogène et académiquement de qualité, qui a su développer des synergies pertinentes aux niveaux local, national, voire international (même si ce point doit encore faire l'objet d'une attention particulière). Il reste que les enseignements doivent pouvoir témoigner de la spécificité du champ et s'en nourrir. – Ceci ne pose aucun problème pour les masters à dominante scientifique (master *Sciences de la mer* et parcours du master *Nutrition*), mais qui, structurellement sans doute, peut en poser pour les masters *Tourisme* et surtout *Histoire*, qui ont encore à trouver une identité propre dans la spécificité du champ.

Il manque à celui-ci une cohérence interne plus affirmée : les quatre mentions ont certes un point commun, mais encore trop peu de réelles convergences. L'identité de chacune pourrait passer par ce préalable d'une homogénéisation plus poussée du champ, ce qui, assurément, leur ferait gagner en attractivité et trouver un

ancrage territorial (dans des partenariats partagés) plus important encore et par une ouverture internationale plus formalisée et plus affichée.

On peut regretter enfin, dans le champ *Humanités et territoires intégrés*, la transformation du master *Droit du littoral* en master *Droit des collectivités territoriales*, avec un rattachement secondaire au champ *Mer et littoral* : il est certain que ce dernier champ aurait gagné à s'élargir vers une formation de droit.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Chacune des formations du champ affiche des finalités très claires eu égard à ses objectifs, tant au niveau de la recherche que des débouchés professionnels. De ce point de vue, il faut noter le jeu d'options proposées par le master *Sciences de la mer* aux étudiants, selon la coloration du profil auquel ils se destinent (chercheur, ingénieur, chargé de mission) et le souci du master *Tourisme* d'assurer une connaissance du territoire. De manière générale, les métiers visés sont en adéquation avec les formations et les compétences transversales, toujours pertinentes, du point de vue du champ qu'elles offrent. Il reste que les objectifs professionnels affichés par le master *Histoire* demeurent extrêmement classiques pour une telle formation (recherche, enseignement dans le supérieur, ou, mais après un autre master, préparation des concours de l'enseignement secondaire) et ne coïncident avec la spécificité qu'il revendique (histoire de la mer et du littoral) que moyennant des formations complémentaires, auxquelles il ne prépare pas assez.

Les formations sont très bien implantées dans le territoire et le champ est du reste au cœur de synergies diverses entre universités (Ulco, Universités de Lille, d'Artois, Université polytechnique des Hauts de France), organismes de recherches (Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et Institut national de la recherche agronomique (INRA)), collectivités territoriales et partenaires professionnels. Mais de ce point de vue, c'est surtout les masters *Sciences de la mer* et *Nutrition* qui se révèlent les plus moteurs, même si on note que le master *Tourisme* multiplie les partenariats, qu'ils soient internes, au sein de l'ULCO, avec le parcours *Hôtellerie-restauration* de la Licence Professionnelle mention *Tourisme et Loisirs*, partenariat qui gagnerait à être étendu à toute la licence professionnelle ou externes, avec le master *Affaires Internationales* – parcours *Tourisme international* de l'Université Catholique de Lille ou avec des partenaires institutionnels, tels que le Service patrimoine de la ville de Boulogne-Sur-Mer, l'Office de tourisme, Atout France, le Conservatoire du littoral. La formation gagnerait, comme pour le master *Histoire* en ce qui concerne les partenaires du monde socio-économique, à afficher et à approfondir beaucoup plus la spécificité qui est la sienne.

L'adossement à la recherche de toutes les formations du champ est excellent : c'est du reste là, dans la recherche, que se trouve leur véritable ciment. Il faut à cet égard souligner la qualité et, ici, la profonde cohérence de la recherche du master *Histoire*, adossé au Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (CRHAEL), équipe de l'EA HLLI et affilié au GIS « Histoire et sciences de la mer », cohérence qui doit trouver un écho dans les objectifs professionnalisants de la formation. Cette excellence d'une recherche fortement thématifiée pourrait donner lieu, de manière générale, à des partenariats internationaux (pourtant effectifs dans des mobilités enseignantes) plus formalisés (on note cependant l'intégration du master *Sciences de la mer* au réseau européen en recherche marine (*European marine board*) et les multiples partenariats du master *nutrition*). Ceux-ci permettraient une attractivité plus importante d'étudiants étrangers et favoriseraient la mobilité des étudiants, en leur donnant l'occasion d'une approche *in vivo* des langues vivantes que tous ont l'occasion d'étudier (notamment le néerlandais).

Chacune des mentions du champ offre aux étudiants un enseignement progressif, donnant lieu à l'acquisition de compétences transversales appropriées et ouvert à la professionnalisation (notamment via des Unités d'enseignements (UE) spécifiquement centrées sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant), selon les particularités des disciplines. On note de ce point de vue un « atelier des territoires » au sein du master *Tourisme*, lieu de réalisation de projets tutorés ou, de manière originale, un atelier théâtre, qui a sans doute sa pertinence dans une telle mention et la part faite à l'enseignement par des professionnels dans le master *Science de la mer* (20 %). Toutes les mentions intègrent correctement les outils numériques.

Les équipes pédagogiques satisfont aux exigences des enseignements dispensés et d'un enseignement de la recherche par la recherche, propre aux formations de master. On peut cependant regretter un manque certain de renseignements dans les dossiers de présentation sur les répartitions des charges administratives et surtout sur les circuits effectifs de décision. À part le master *Tourisme*, doté d'un conseil de perfectionnement conforme au texte du décret de 2014, on doit regretter un relatif flou sur l'existence ou les fonctions d'un tel conseil dans les autres formations. Le master *Histoire* en est dépourvu (et la solution envisagée d'étendre au master celui de la licence n'est pas conforme), le master *Nutrition* n'a pas de telle instance au niveau de la mention, mais au niveau de chaque parcours (ce qui peut interroger sur la cohérence d'ensemble de la mention). Le master *Science de la mer* enfin, dispose d'un conseil, mais qui n'intègre ni étudiants ni anciens étudiants. C'est là incontestablement un point faible du champ, que l'on retrouve par ailleurs dans l'évaluation des enseignements par les étudiants (celle-ci mériterait d'être formalisée dans des procédures qui

garantissent l'anonymat des répondants) et surtout dans un suivi des étudiants diplômés, qui dépend presque entièrement de l'Université (avec des taux de réponses très faibles), sans que les formations, de taille humaine, ne prennent leur part dans ce suivi pourtant indispensable.

Ce dernier point rend difficile l'appréhension des « résultats constatés », car souvent les chiffres manquent. Les taux de réussite restent cependant tout à fait satisfaisants. Les effectifs sont généralement faibles, du fait, pour le master *Histoire*, de la concurrence avérée des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et doivent être l'objet, pour le master *Science de la mer*, dont la création est cependant encore récente, d'une réflexion (notamment sur l'adéquation entre les enseignements et les besoins d'emplois dans le domaine). Ce défaut général d'attractivité ne rend pas justice à des formations qui revendiquent, sans toutefois donner des chiffres précis, des taux satisfaisants d'insertion professionnelle (master *Nutrition* notamment), même si ce n'est pas toujours au niveau d'emploi souhaitable, comme pour le master *Tourisme*, ou de poursuite en doctorat (master *Histoire*).

POINTS D'ATTENTION

Aucune formation ne fait l'objet de point d'attention spécifique ; toutefois, deux points faibles un peu généraux méritent une amélioration : les conseils de perfectionnement et le suivi lacunaire du devenir des diplômés. .

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



MASTER HISTOIRE

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Histoire* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation à la recherche par la recherche, dans les quatre périodes de l'histoire (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), avec une spécialisation affichée en histoire maritime et littorale. Les cours ont majoritairement lieu à Boulogne-sur-Mer, mais les étudiants de deuxième année de master (M2) peuvent assister à des séminaires proposés par l'Université de Lille, dans le cadre de la co-accréditation de la formation par les deux universités. Le volume horaire de la formation est de 333 heures pour l'ensemble des deux années (107 en premier semestre (S1), 67 en deuxième semestre (S2), 111 en troisième semestre (S3), 48 en quatrième semestre (S4)), mais la formation est articulée autour de la rédaction d'un mémoire de recherche en histoire, non comptabilisé dans ce volume horaire, ce qui la place au total dans la moyenne nationale.

ANALYSE

Finalité

Les finalités du master mention *Histoire* de l'Université du Littoral Côte d'Opale sont bien explicitées et correspondent aux attendus d'une formation de ce type : formation à la recherche par la recherche, articulée autour de l'élaboration d'un mémoire de recherche d'une centaine de page, selon les normes scientifiques en vigueur dans la discipline. Les cours permettent aux étudiants d'acquérir la méthodologie de la recherche et la maîtrise des outils de recherche, nécessaires à l'élaboration de leur mémoire. La formation offre à ses étudiants des opportunités de transmission, écrites et orales, de leurs travaux, lors de séminaires, de Mastériales ou de journées d'étude, les préparant ainsi à une poursuite d'étude en doctorat.

Les poursuites d'étude envisagées dans le cadre strict de la formation sont limitées : chercheur ou enseignant-chercheur, à l'issue d'un doctorat. D'autres pistes sont proposées aux étudiants, comme les métiers du patrimoine, de la culture ou de la communication, ou encore l'enseignement secondaire, mais à condition que les diplômés se réorientent à l'issue de la formation vers un autre master (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, master *Archives*, Master *Tourisme*, etc.) ou une licence professionnelle. Cette contrainte pèse naturellement sur le profil socio-économique des étudiants de la formation au sein d'un territoire économiquement en difficulté.

La raréfaction des postes d'enseignants-chercheurs en histoire rend nécessaire une diversification des débouchés envisagés à l'issue de la formation, ce qui pourrait également permettre d'enrayer la baisse des effectifs.

Positionnement dans l'environnement

La formation est dispensée à Boulogne-sur-Mer, à plus de 100 km des autres formations semblables offertes dans la région Haut-de-France. C'est la seule formation régionale à proposer une spécialisation en histoire maritime, en lien avec le laboratoire local, le Centre de recherche en histoire atlantique et littorale (CRHAEL), lui-même inscrit à l'échelle nationale au sein du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Histoire et sciences de la mer. Par ailleurs, le plan "Horizon 2020" de l'Université a également fait des études littorales et maritimes un des deux points forts de l'établissement. La formation s'appuie donc sur un potentiel particulièrement riche et cohérent en matière de recherche, mais qui gagnerait à être davantage démontré. Des liens sont également établis à l'international, par le biais de la mobilité enseignante, mais sans doute gagneraient-ils à être davantage formalisés, par exemple à travers la signature de conventions internationales.

Pour compléter le dispositif d'appui à la recherche, des liens existent avec le master mention *Histoire* de l'Université de Lille, dans le cadre de la co-accréditation qui permet aux étudiants de M2 d'intervenir ponctuellement dans des séminaires de recherche à Lille ou encore de participer aux Mastérialles de Lille.

Il ne fait donc pas de doute que la formation est bien positionnée, aussi bien à l'échelle régionale que nationale.

Organisation pédagogique

La formation est progressive, via les cours de méthodologie et l'approfondissement de la recherche entre la première et la deuxième année de master (M1 et M2), ce qui correspond aux attendus de la discipline.

La professionnalisation est abordée par le biais du Projet Professionnel et Personnel (PPP), autour de plusieurs compétences : élaboration d'un projet professionnel, maîtrise des techniques de recherche d'emploi, utilisation professionnelle des réseaux sociaux.

Les cours d'anglais sont obligatoires. Une deuxième langue vivante ou une langue ancienne peut être choisie en option. Des certifications en langue sont possibles (le dossier ne précise ni lesquelles ni les modalités de financement). Surtout, il paraît nécessaire d'évaluer l'impact en matière de formation de ces enseignements de langues et de s'interroger notamment sur leur utilité directe dans le cadre de l'apprentissage des métiers de la recherche et non dans l'optique de simples cours de conversation.

Le numérique repose à la fois sur l'Espace numérique de travail (ENT), l'utilisation de présentation PowerPoint lors des exposés ou soutenance et une sensibilisation aux *Humanités numériques* dans le cadre des cours de méthodologie, ce qui est tout à fait satisfaisant pour une formation de ce type.

La mobilité est surtout une mobilité enseignante. Pour les étudiants, le dossier n'évoque qu'un seul cas de mobilité entrante en 2016-2017 et aucun cas de mobilité sortante entre 2013 et 2018 (les trois cas évoqués dans le dossier concernant des étudiants de licence). Un projet de double master *Langues-Histoire* est en cours d'élaboration avec l'Université de Pékin (Chine), qui permettrait à l'horizon 2020 de faire évoluer cette donnée.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est bien présentée. Tous ses membres interviennent dans la formation, soit six maîtres de conférences et quatre professeurs (ce qui signifie pour la plupart des cinq dernières années des effectifs enseignants supérieurs aux effectifs étudiants). Les quatre périodes historiques sont représentées de façon équilibrée. Les responsabilités pédagogiques et administratives sont, elles-aussi, réparties de façon équilibrées entre les membres de l'équipe, mais ce mode de pilotage reste empirique. Il gagnerait à être davantage formalisé, de manière notamment à accroître le rôle des représentants des étudiants.

Il n'existe néanmoins pas, à l'heure actuelle, de conseil de perfectionnement au sein de la formation. Il est seulement envisagé d'étendre celui de la licence au master, ce qui ne doterait pas pour autant la formation d'un conseil de perfectionnement propre et donc *a fortiori* de moyens de discussion et dialogue adaptés.

L'évaluation des compétences se fait de façon classique pour une formation à la recherche en histoire, accordant une grande importance au mémoire de recherche, soutenu devant deux enseignants. Les autres enseignements sont évalués en contrôle continu.

L'évaluation de la formation par les étudiants se fait par mail, via le secrétariat. Le dossier insiste sur le contact humain et direct régulier entre les enseignants et les étudiants, qui nourrit un dialogue constant. Sans doute l'introduction d'un dispositif d'évaluation garantissant l'anonymat des étudiants permettrait-elle de mieux prendre la mesure des points à améliorer.

Résultats constatés

Les effectifs sont faibles : quatre pour le M1 et trois pour le M2 en 2017-2018, cinq pour le M1 et 10 pour le M2 en 2016-2017. Comme dans toutes les formations axées sur la recherche en histoire, les effectifs ont chuté après la création des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), ce qui est une tendance nationale nullement imputable à la formation de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Le taux de réussite, indiqué comme satisfaisant dans le dossier, est néanmoins irrégulier : satisfaisant, effectivement, en 2016-2017 (60 % de réussite en M1, 90 % en M2), mais beaucoup plus faible en 2015-2016 (80 % en M1, 25 % en M2) et en 2014-2015 (100 % en M1 sur 4 étudiants, 38 % en M2 sur 13 étudiants). Bien entendu, il convient de ne pas surestimer ces taux calculés sur des effectifs très réduits. Le développement de l'internationalisation du recrutement apparaît à juste titre comme l'un des moyens d'enrayer la décroissance des effectifs.

Le suivi des diplômés est effectué par l'Université et non par la formation, avec des taux de réponse assez faible. On peut regretter, étant donnés les effectifs très restreints, que la formation n'assure pas un suivi plus précis de ses diplômés à l'issue du master.

Il est à noter l'obtention, en 2017, de trois financements doctoraux pour des étudiants issus du master recherche.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un adossement à la recherche de qualité et conforme aux meilleurs standards, via un laboratoire spécialisé en histoire maritime.
- Un partenariat international en cours de finalisation avec la Chine.
- Un suivi très individualisé des étudiants qui bénéficient d'un taux d'encadrement élevé.

Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Des effectifs faibles mais en voie de stabilisation.
- Peu de suivi des diplômés.
- Des débouchés professionnels limités et qui le plus souvent nécessitent une formation complémentaire.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Adossée à un segment très actif de la recherche nationale et internationale – l'histoire maritime et globale – la formation fait le pari judicieux de l'internationalisation de son recrutement et de ses réseaux de recherche et d'enseignement.

Les modalités du pilotage de la formation gagneraient à être davantage formalisées, notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement où les étudiants seraient plus statutairement associés. La formation gagnerait aussi à développer le suivi de ses diplômés et à diversifier ses ambitions en matière de débouchés professionnels, ce qui contribuerait tout autant à stabiliser les effectifs et à attirer de nouveaux étudiants dans la formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

Établissements : Université d'Artois ; Université de Lille ; Université du Littoral Côte d'Opale ; Université Polytechnique Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Nutrition et sciences des aliments* (NSA) est une formation de niveau master en deux ans à vocation essentiellement professionnelle. Au cours de la première année du master (M1) les étudiants suivent un tronc commun. Ils se spécialisent en parallèle dans six domaines de l'agro-alimentaire correspondant aux parcours de deuxième année (M2) : *Innovation et transfert industriel en agroalimentaire* (ITAA), *Gestion de la qualité nutritionnelle et marketing des produits alimentaires* (QUALIMAPA), *Innovations en biotechnologies végétales, enzymatiques & microbiennes* (IBVEM), *Qualité et sécurité alimentaire* (QSA), *Maîtrise de la qualité et des risques pour les bonnes pratiques de fabrication en industrie agroalimentaire-IAA* (MQRBPFA) et *Qualité des procédés agroalimentaires et halieutiques* (QPAH). Les parcours sont indépendants en M2 et sous la gouvernance de différents établissements. Des stages en M1 et M2 permettent la mise en application des connaissances acquises.

Ce master est accessible en formation initiale ou continue.

Cette mention est portée par quatre établissements : l'Université d'Artois, l'Université de Lille, l'Université Polytechnique Hauts-de-France et l'Université du Littoral Côte d'Opale.

ANALYSE

Finalité

La formation est essentiellement professionnalisante pour le secteur agroalimentaire dans les domaines de la formulation, de la production, du contrôle qualité, des normes, de la nutrition et du marketing des produits alimentaires. Un parcours recherche existe dans le domaine des biotechnologies végétales, enzymatiques et microbiennes appliquées à la transformation des aliments. Un tronc commun durant la première année constitue le socle général. En parallèle, les étudiants se spécialisent dans les parcours qui possèdent leur autonomie. En M2, l'enseignement des différents parcours est totalement autonome. Les métiers visés sont ceux du secteur agroalimentaire notamment en qualité mais aussi en formulation, biotechnologie, marketing, et de manière originale en recherche et développement halieutique.

La formation est lisible par les étudiants et bien reconnue du monde industriel. Son contenu est bien identifiable grâce à une bonne documentation internet. Les étudiants sont satisfaits de leur cursus. On peut regretter que l'Université de Lille ne fournisse pas encore de supplément au diplôme à ses étudiants.

Les débouchés professionnels sont facilement identifiables par les étudiants, grâce à des présentations des débouchés aux étudiants de deuxième (L2) et troisième année de licence (L3), des données mises en ligne concernant le devenir des promotions antérieures, ainsi que des rencontres annuelles des étudiants de M1 et M2 avec les diplômés des années précédentes.

Le master est référencé au registre national des certifications professionnelles (RNCP). Il est dommage que les fiches ne soient pas encore harmonisées entre les différents établissements qui co-accréditent cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan régional cette formation s'inscrit dans la coopération de plusieurs universités des Hauts-de-France pour une formation professionnelle dans le domaine agroalimentaire. Il existe une bonne articulation avec les formations de L3 des différentes universités partenaires. Le master NSA utilise pour la professionnalisation des étudiants, le réseau des entreprises rattachées au centre technique Adrianor et son réseau riche de contacts dans des entreprises du secteur.

La formation est unique dans les Hauts-de-France. Elle se différencie du master *Sustainable Food Manufacturing Management* de l'Université Catholique de Lille, plutôt tournée vers le développement durable et s'adressant à des étudiants anglophones. Les autres établissements régionaux proposent essentiellement des formations agronomiques. Sur le plan national, il existe plus d'une dizaine de formations dans les secteurs de la nutrition et de l'agro-alimentaire, réparties de manière équilibrée sur le plan géographique.

Il existe des liens avec des universités étrangères comme les universités de Laval (Canada), de Liège (Belgique) pour l'accueil de stagiaires, et des conventions de doubles diplômes avec les universités de Carthage et de Monastir (Tunisie), l'université de Sidi Mohamed Ben Abdallah (Maroc) et l'Université d'État d'Astrakhan (Russie). Enfin, la structure a développé des outils de formations ou d'échanges pour favoriser les contacts internationaux.

L'adossement à la recherche se fait par l'appartenance des enseignants-chercheurs à plusieurs laboratoires de l'Institut Charles Violette, à l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS 8576 de l'Université de Lille, ainsi qu'à d'autres équipes d'accueil. Pour l'Université d'Artois, la formation se situe dans le champ de formations *Environnement, énergies, ingénierie et nutrition*, en lien avec le Domaine d'intérêt majeur (DIM) qui structure la recherche de cet établissement. Enfin, plusieurs intervenants viennent de la recherche industrielle, ce qui constitue un adossement à la recherche adapté pour une formation professionnalisante.

Les établissements ont mis en place des moyens pour faciliter les échanges avec l'étranger, cependant la formation étant centrée en partie sur la réglementation française, il paraît difficile aux étudiants du master NSA d'en bénéficier.

Organisation pédagogique

Une maquette synthétique est présentée, mais le détail des enseignements (volume horaire et crédits en particulier) n'est accessible que grâce à des liens extérieurs au dossier. Certains crédits ECTS sont cependant visibles dans les fiches RNCP ou dans l'exemple de supplément au diplôme qui est joint au dossier.

L'organisation pédagogique comporte en M1 un tronc commun de 30 crédits ECTS (avec 6 unités d'enseignement - UE, 3 au semestre 1 - S1 et 3 au semestre 2 - S2), valorisé par seulement 24 crédits ECTS pour le parcours MQRBPFA, sans que ce dispositif soit explicité par une plus grande facilité des étudiants du parcours MQRBPFA à assimiler le contenu des enseignements. La spécialisation débute en parallèle dès le S1, et est très marquée en M2. Cette spécialisation ne devrait pas empêcher les échanges entre parcours mais ces échanges semblent peu fréquents. Chaque parcours dispose d'UE qui lui sont propres avec une part d'UE optionnelles. Enfin, l'engagement étudiant est reconnu par des crédits ECTS.

La formation est ouverte en formation initiale et continue (contrat de professionnalisation 38 % des inscrits et formation continue hors contrat 4 %). Certains parcours sont ouverts en alternance avec des modalités qui leurs sont propres.

Les cours sont assurés par une équipe pédagogique importante (178 personnes) dont 40 % d'intervenants du monde de l'industrie. Entre 15 % et 33 % des enseignements sont ainsi assurés par des professionnels en M1, et entre 33 % et 70 % en M2. Le nombre élevé d'intervenants s'explique par de nombreuses interventions pointues.

L'enseignement est réalisé sous forme de cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et des projets qui mettent les étudiants en situation professionnelle. Les étudiants ont également l'occasion de participer à des événements comme des forums ou des salons. Enfin, les stages sont réalisés en M1 et M2 par les étudiants qui ne sont pas en apprentissage. Ils permettent aux étudiants d'acquérir une expérience en entreprise. Une bonne logistique a été mise en place par la structure pour faciliter l'obtention de ces stages : module Projet personnel et professionnel (PPP), forums, plateforme.

Il existe des cours de langues et la mobilité des étudiants à l'international est favorisée par des bourses ou des partenariats avec des établissements étrangers.

Des aménagements de cursus sont réalisés pour les étudiants présentant des situations particulières.

Les cours sont mis en ligne sur une plateforme pédagogique Moodle, et les enseignements incluent les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Certains enseignements utilisent la pédagogie inversée et des jeux de mise en situation. Les conseils de perfectionnement prévoient d'amplifier ces pédagogies innovantes. Enfin, les visioconférences permettent des réunions d'information multi site.

Le diplôme de master peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP).

Pilotage

Le pilotage est assuré par un coordinateur régional qui gère la mention, chaque parcours étant administré par un directeur des études et chaque UE étant gérée par un responsable. Afin d'assurer la coordination et le bon déroulé des études, des réunions informelles sont organisées aux différents niveaux.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Des conseils sont organisés par parcours une fois par an. Il est à remarquer que les personnalités extérieures sont souvent absentes.

Les étudiants sont informés des différentes modalités des contrôles de connaissances par voies écrite et orale.

L'évaluation de la formation et des enseignements est réalisée (sauf pour l'Université d'Artois) via une plateforme à disposition des étudiants et les informations transmises au conseil de perfectionnement.

Le master NSA dispose des outils efficaces de l'Université de Lille à travers, entre autres, l'OFIP et l'OFSE (observatoires de Lille 1 et Lille 2) pour suivre les statistiques de recrutement, de réussite au diplôme et d'emploi des étudiants. Les taux de réussite oscillent de 50 à 100 % selon les parcours. Ceci correspond souvent à une embauche avant la fin du diplôme qui retarde la soutenance du diplôme.

Les étudiants des parcours professionnalisants trouvent un emploi en 1 à 4 mois après la fin de leur cursus (voire avant). À 30 mois, le taux d'emploi est de 80 % à 100 %.

Il est à regretter que la mention ne présente pas de tableau récapitulatif des effectifs et des résultats d'obtention du master. Les fiches fournies par chaque établissement sont très différentes, et ne permettent pas d'appréhender correctement la mention.

Résultats constatés

L'attractivité du master NSA est bonne. La mise en place de capacités d'accueil limitées génère une inquiétude au niveau des responsables de la mention et des parcours, mais elles semblent cependant en accord avec le nombre de parcours offerts et leur finalité.

Des actions de sensibilisation à la recherche sont réalisées. La poursuite en doctorat reste faible, ce qui est cohérent avec l'orientation professionnalisante de la plupart des parcours.

Le taux de réussite faible du parcours QSA (entre 50 et 70 %) pourrait être amélioré par une plus grande sélectivité lors du recrutement, et/ou un plus grand soutien pour que les étudiants recrutés en entreprise avant la soutenance de leur mémoire finalisent leur M2.

Le bon taux d'insertion dans la vie active à la sortie du master indique que celui-ci est un bon vivier de recrutement pour les entreprises du secteur agroalimentaire.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne insertion professionnelle grâce à un réseau industriel efficace.
- Une pédagogie adaptée aux problématiques industrielles.
- Un soutien efficace des établissements pour les stages, les statistiques d'emploi, les échanges internationaux.
- Un fort soutien de la région.
- Un nombre d'intervenants important (spécificité des conférences, 40 % de professionnels).

Principaux points faibles :

- Une gouvernance indépendante pour chaque parcours.
- Un manque d'harmonisation entre les différents parcours (périodes d'alternance, spécialisation, conseils de perfectionnement, adossement à la recherche).
- Des crédits affectés à une même UE qui ne sont pas les mêmes pour tous les parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master NSA est localement bien implanté dans la région des Hauts de France avec une dynamique forte. Il existe une forte demande dans le secteur agroalimentaire pour recruter des collaborateurs rapidement opérationnels et cette formation semble bien adaptée.

Les différentes facettes des métiers du secteur alimentaire sont représentées dans cette formation mais le volet nutrition demanderait à être renforcé.

Les étudiants de ce master semblent chercher une formation professionnelle pour une insertion directe en entreprise. Il faut cependant veiller à ce que les étudiants finalisent leur master même s'ils sont recrutés en cours de formation. Il faut également veiller à conserver l'orientation recherche du parcours IBVEM.

Il est important de maintenir la fluidité des étudiants entre les parcours (même avec des capacités d'accueil limitées) pour conserver l'intégrité de la mention.

Les comités de suivi sont nombreux et efficaces. Il est donc dommage que le conseil de perfectionnement ne soit pas au niveau de la mention et que les membres extérieurs à la formation ne puissent se déplacer dans certains parcours.



MASTER SCIENCES DE LA MER

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de la mer* mention *Environnement naturel et anthropisé* spécialité *Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins* est une formation pluridisciplinaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), visant à former en deux ans des écologues spécialisés dans la gestion et l'étude du milieu marin. Cette formation s'appuie sur quatre disciplines : *Biologie marine*, *Biogéochimie*, *Physique* et *Traitement des données*, qui sont complétées par des enseignements transversaux abordant les notions d'utilisation durable des ressources marines ou visant à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Au sein de cette formation, les trois options proposées correspondent à trois orientations professionnelles possibles : chercheurs en biologie et économie marine, visant à former des doctorants pour une insertion dans la recherche académique ; ingénieurs d'études ou cadres techniques avec des missions de surveillance et observation dont le bassin d'emploi est tant le secteur privé que public ; chargé de mission auprès des collectivités locales et des industries de la mer. Le recrutement du de la deuxième année de master (M2), se fait au niveau de la première année de master (M1), *Sciences de la mer* ou *Biologie des populations* et *Écologie environnement*.

Les cours sont dispensés à Boulogne-sur-Mer.

ANALYSE

Finalité

Le master 1, constitué d'un bloc d'enseignements obligatoires et variés, permet aux étudiants d'acquérir les connaissances nécessaires à la maîtrise des concepts de base en écologie. La part importante de matières permettant l'acquisition de compétences transverses et professionnelles est appréciée. Le master 2 est structuré pour permettre aux étudiants de définir leur parcours, selon leurs buts professionnels et suivant deux finalités, recherche ou professionnalisation, qui se définissent en fonction du choix des options. Ces dernières, permettant de définir les orientations recherche ou professionnelle, sont clairement définies. Les emplois visés et débouchés professionnels correspondent à ce qui peut être attendu à l'issue de cette formation, les étudiants choisissant de poursuivre selon le jeu d'options choisies, soit par un doctorat, soit en intégrant la vie active. La séparation entre les trois options, orientées vers les trois types de métiers, mériterait d'être plus claire, avec une description plus précise des orientations professionnelles.

Positionnement dans l'environnement

Le master est en phase avec les axes de recherches et d'enseignement de l'Université du Littoral côte d'opale, qui s'articulent autour de l'environnement et des écosystèmes marins et littoraux. Il est adossé au laboratoire d'océanographie et géosciences (Unité Mixte de Recherche (UMR n° 8187), associée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)), dont les enseignants-chercheurs assurent la majorité des heures d'enseignement. Le public intégrant cette mention est hétérogène. En effet, si l'offre de formation au niveau de la licence *Science de la vie* prend en compte les spécificités de cette formation et constitue un débouché logique pour des étudiants souhaitant poursuivre leurs études, certains de ces étudiants sont issus de formations à but plus professionnalisant, tel le Diplôme Universitaire Technologique (DUT) *Génie de l'environnement* et le Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Valorisation et production de bio-ressources aquatiques*. Le master mutualise une partie de ses enseignements avec le parcours *Qualité des procédés agroalimentaires et halieutiques* du master *Nutrition et sciences des aliments*. Le rapprochement de ces deux masters devrait se poursuivre au travers de la création du master «*International master in marine ecology and seafood (IMMES)*». Par ailleurs, le master science de la mer est mutualisé avec le parcours marin du master 2 *Biodiversité, écologie, évolution* de l'Université de Lille, tout deux soutenus par un groupement d'intérêt scientifique (GIS) «*campus de la mer*», évitant ainsi une concurrence au niveau régional. Ce master est intégré au réseau national des universités marines et au réseau européen en recherche marine "*l'European Marine Board*", ce qui devrait concourir à augmenter sa visibilité à l'international et permettre d'établir les premières collaborations internationales, encore inexistantes. L'intégration à ces réseaux profitera aux étudiants qui réalisent leur stage d'étude dans les laboratoires partenaires, sur le territoire national mais également à l'étranger.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master permet une spécialisation progressive, la première année totalisant 367 heures d'enseignement (50 : *European credits transfert system (ECTS)* ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits) étant dédiée à l'acquisition des fondamentaux : physique, chimie, biogéochimie, biologie, écologie marine (223 heures au premier semestre (S1) dont 15 heures à choisir parmi deux options et 144 heures au deuxième semestre (S2)). La deuxième année comprend trois parcours définis selon trois profils : doctorat, ingénieur ou chargé d'étude, correspondant respectivement à une orientation recherche ou, pour les deux derniers profils, à une orientation professionnelle. Ces orientations se définissent selon les options d'enseignement choisies et les stages réalisés. La professionnalisation s'acquiert au travers des stages, des séminaires et d'enseignements réalisés par des professionnels, assurant 20 % du volume horaire global de la formation. Les débouchés professionnels offerts sont en accord avec la fiche déposée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les modalités et contenus des enseignements sont définis au travers des intitulés et les modalités de contrôle des connaissances sont clairement décrites et communiquées aux étudiants. Des enseignements innovants ont été mis en place pour certaines matières et comprennent des cours sous forme de classe inversée ainsi que des enseignements sous la forme de projet. Ce diplôme est accessible par la procédure de validation des acquis par l'expérience (VAE). Des dispositions particulières existent pour l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, sportif de haut niveau, étudiants salariés). L'attractivité internationale du master est encore faible. Les étudiants poursuivant leurs études par un doctorat s'intègrent généralement dans l'école doctorale du site, à savoir : l'École Doctorale (ED)104 «*Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement*». Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat (un par an en moyenne) est à corréliser avec le faible effectif des étudiants suivant le parcours recherche (un à deux par an).

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs de l'Université assurant la majorité des enseignements (80 %), la partie restante étant assurée par des chercheurs et intervenants extérieurs. Certains enseignants participent à plusieurs matières mais leur implication dans chacune d'elle est difficile à quantifier. Si pour le M2 la répartition des volumes horaires est équilibrée au regard de leurs crédits européens (ECTS – *European credit transfer system*) avec 10 heures par ECTS, cette répartition pourrait être affinée pour le M1.

En M1, la ventilation des heures par enseignant est assez inégale, 4 enseignants sur les 25 intervenants répertoriés assurant à eux seuls 40 % du volume horaire de la maquette (145 heures sur 367). En revanche, en M2, la répartition est plus équilibrée. Certains enseignements comptent jusqu'à cinq intervenants gérés par un responsable d'Unité d'enseignement (UE), mais l'articulation des interventions entre les différents enseignants n'est pas évoquée. Toutefois, les responsabilités permettant la gestion globale du diplôme sont clairement établies. Si les étudiants sont sollicités en ce qui concerne l'évaluation des enseignements par de la commission pédagogique paritaire, à travers une évaluation anonyme, en revanche, il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement, puisque les étudiants ne sont pas conviés au conseil qui sert visiblement d'organe de concertation et se réunit deux fois par an.

La part de mise en situation sous la forme de projets tutorés ou d'ateliers professionnels pourrait être plus importante et il conviendrait sans doute de faire intervenir plus de professionnels dans l'enseignement de même qu'il serait intéressant de faire intervenir des doctorants auprès des étudiants qui se destinent à la recherche.

Résultats constatés

Les effectifs du master sont faibles au point que l'on peut se poser légitimement la question de la viabilité de la formation. Il faudrait sans doute rechercher une meilleure insertion des étudiants dans le tissu professionnel local. La montée en nombre pourrait reposer sur cette stratégie. Bien que modestes et stables, huit étudiants en M1 et neuf en M2 en moyenne sur la période considérée, il semble que l'encadrement soit investi dans le suivi des étudiants, pour permettre des taux de réussites très satisfaisants et s'établissant à 75 % et 90 % pour le M1 et le M2 respectivement. Le suivi du devenir des étudiants est réalisé séparément pour les parcours recherche et professionnel. Le taux de réponse aux enquêtes nationales de l'ordre de 35 % ne permet pas de définir clairement le devenir des étudiants. En revanche, des enquêtes internes concernant les étudiants poursuivant leur cursus dans le cadre d'un doctorat sont réalisées et 25 % des effectifs (deux à trois étudiants) du M2 s'engagent dans la réalisation d'un doctorat au sein des laboratoires partenaires du master. On regrette que le devenir des étudiants hors doctorat ne soit pas connu.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'existence de trois options a priori orientées vers des objectifs professionnels identifiés
- Un taux de réussite élevé

Principaux points faibles :

- Des effectifs dangereusement faibles et menaçant la viabilité de la formation.
- Un conseil de perfectionnement en adéquation avec la réglementation n'existe pas.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de la mer* est une formation pluridisciplinaire dont l'originalité réside dans les choix de parcours offerts aux étudiants, en fonction de leur aspiration professionnelle. Ces options doivent être mieux identifiées. Les effectifs recensés restent faibles, quoiqu'en croissance, mais si ceci peut s'expliquer en partie par la création récente de ce master. Il convient de favoriser l'attractivité, au risque de ne plus être viable. L'implication des étudiants dans le pilotage de la mention devrait permettre d'établir, avec l'équipe pédagogique, un dialogue propice au renforcement du contenu du M1. La création d'un conseil de perfectionnement en adéquation avec la réglementation est urgente et nécessaire. Enfin, la place de la professionnalisation mérite d'être renforcée. Si la valeur académique des enseignements semble indiscutable, il reste sans doute à ancrer davantage la formation dans les réalités des besoins de l'emploi, dans les métiers de l'ingénierie de la mer au sens large : des experts techniques et scientifiques, des cadres opérationnels dans ces métiers en devenir, ainsi que des chercheurs indispensables à la connaissance de ces milieux, dont les ressources sont soumises à de forts enjeux et de forts impacts écologiques et politiques.



MASTER TOURISME

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Tourisme – Parcours Ingénierie du tourisme et littoral (InTEL)* adopte une approche pluridisciplinaire : à côté d'enseignements de gestion ou de management, place est faite pour des enseignements de géographie, d'économie ou de sociologie, appliqués au domaine du tourisme. L'accent est mis sur l'étude des territoires avec une approche spécifique au milieu littoral. L'objectif affiché est de former au management de projet, pour des futurs concepteurs et gestionnaires de projets et de produits, dans le domaine du tourisme et des loisirs.

Les étudiants sont recrutés au niveau bac+ 3 et proviennent de différents masters correspondant à la logique pluridisciplinaire de la filière tourisme (*Langues, Histoire, Géographie, Gestion, Économie, Droit, etc.*). Cette formation est ouverte en formation initiale et continue, ainsi qu'en alternance sous contrat de professionnalisation. Les cours ont lieu à Boulogne-sur-Mer.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences additionnelles et transversales visées par la formation sont détaillées selon trois axes : compétences organisationnelles, relationnelles, et spécifiques. Ces compétences sont acquises par des unités d'enseignement (UE) appartenant à trois champs disciplinaires : la gestion des entreprises, la maîtrise des langues étrangères et une connaissance fine des acteurs du territoire et de leur rôle dans l'aménagement touristique. Elles sont cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation.</p> <p>Les métiers visés sont renseignés dans le dossier et à l'aide des codes du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) et dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ils sont pertinents au regard de la structure de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Sur le plan local et régional, cette formation est en cohérence avec environnement. Il existe une volonté affichée de mieux prendre en compte les spécificités du territoire que couvre l'Université, avec des enseignements liés au « tourisme et territoires » en première et deuxième années de master (M1 et M2), mais aussi avec cette inscription originale dans le champ du tourisme littoral, qui constitue la spécificité majeure par rapport aux autres masters <i>Tourisme</i> existant sur le territoire (le parcours <i>Management de projets touristiques</i> du master <i>Langues étrangères appliquées</i> de l'ex Université Lille 3).</p>

Cette spécificité correspond à un réel atout ; elle mériterait cependant d'être approfondie car elle n'est indiquée qu'au sein d'une unité d'ouverture en Master 1 et en Master 2. Cela d'autant plus qu'un autre master, proche thématiquement au sein de l'Université de Lille, est mentionné dans l'Unité de formation et de recherche (UFR) « Langues étrangères appliquées, avec un parcours *Management de projets touristiques*.

Le rapport indique l'existence d'une « complémentarité » du master avec le parcours *Hôtellerie-restauration* de la licence professionnelle (LP) *Tourisme et loisirs*, également délivrée par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). En effet, le master et la LP mutualisent un cours et des conférences. Cette mutualisation n'existe cependant pas avec l'autre parcours de la LP : *Management des projets touristiques*, dont l'intitulé suggère pourtant une complémentarité plus proche de celle du master.

À l'échelle académique, une convention existe entre l'ULCO et l'Institut catholique de Lille, concernant le master Millois *Affaires internationales* – parcours *Tourisme international*. En effet, le responsable du master à l'ULCO intervient dans les deux masters.

Les relations avec les partenaires institutionnels semblent fécondes et bien diversifiées (Service patrimoine de Boulogne-Sur-Mer, l'Office de tourisme, Atout France, Conservatoire du Littoral, etc.) et se réalisent principalement au travers des projets tutorés ainsi que lors de la réalisation des stages. Il est toutefois nécessaire de développer des partenariats plus pérennes avec des structures touristiques et culturelles.

Les responsables décrivent la difficulté de pérenniser des coopérations avec des universités étrangères (seuil minimum d'inscriptions pour l'ouverture d'un parcours, barrière de la langue, coût de la vie en France pour des étudiants étrangers, etc.). Ils indiquent que le développement de conventions à l'international constitue un des objectifs prioritaires pour le prochain contrat. Les mobilités sortantes étudiantes sont très variables d'une année sur l'autre (six étudiants en 2013 et 2016 et un seul étudiant en 2014 et 2017).

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements de Master 1 et Master 2 montre une bonne structuration progressive, avec une première année plus théorique et pluridisciplinaire et une deuxième année plus opérationnelle.

Concernant la professionnalisation de la formation, il existe des dispositifs particuliers afin d'accompagner les étudiants dans leur projet, à la fois en M1 et en M2. L'UE *Pratique opérationnelle* en M1 comprend des heures dédiées au Projet professionnel et personnel (PPP), un « atelier des territoires » permettant la réalisation d'un projet tutoré qui paraît particulièrement cohérent avec le master, associé à une pratique théâtrale, originale et pertinente dans ce module. En M2, l'UE *Orientation professionnelle* comprend aussi des heures de PPP ; ces modules intègrent les stages obligatoires pour les deux années. L'évaluation de ces stages s'effectue sous la forme d'un mémoire soutenu oralement devant deux membres de jury. Le coefficient de validation de ces stages est supérieur aux autres matières du master. Par ailleurs, l'existence de voyage d'études permet de compléter le dispositif.

L'articulation de la formation avec la recherche est très satisfaisante et se matérialise au sein du laboratoire Territoires, villes, environnement et société (TVES) par l'animation d'ateliers de recherche, la participation des étudiants à l'organisation de colloques, etc. Ce lien avec la recherche passe également par l'intervention d'enseignants-chercheurs spécialistes de tourisme et loisirs, très actifs dans le domaine de la recherche.

Si la place du numérique dans la formation reste actuellement modérée, l'équipe est soucieuse de la développer dans un avenir proche, notamment grâce à l'utilisation d'une nouvelle salle multimédia à Boulogne-sur-Mer, ouverte en mars 2018, qui servira également à la mise en place de nouveaux cours fondés sur des pratiques pédagogiques innovantes (« *translanguaging* » : enrichissement de l'apprentissage par plusieurs façons de communiquer – geste, langage corporel, dessin, médias interposés). Deux langues étrangères sont enseignées dans les unités d'enseignements *Pratiques opérationnelles* (Langues pour les spécialistes des autres disciplines – LANSAD).

Dans le précédent contrat, il y avait une double-diplomation avec l'Université de Stralsund en Allemagne, qui n'a pu être pérennisée au regret des responsables. Les étudiants ont cependant toujours la possibilité d'aller étudier un an à l'Université de Sofia en Bulgarie, pour bénéficier d'un cursus comparable avec des enseignements en anglais, mais ce choix reste marginal. Quelques étudiants cependant bénéficient du dispositif Erasmus pour partir à l'université de Huelva en Espagne.

Pilotage

L'équipe intègre, du côté des enseignants académiques de l'ULCO, neuf maîtres de conférences (MCF) et un professeur des universités, le reste de l'équipe enseignante est composé d'un professeur associé (PAST), d'un professeur agrégé (PRAG) et d'un professeur certifié (PRCE). La responsabilité de la formation ainsi que la charge de travail de l'équipe pédagogique reposent essentiellement sur deux MCF, assistés d'un secrétariat partagé avec trois autres formations. Les responsables se réunissent au minimum deux fois par an, pour traiter des questions pédagogiques avec le directeur du laboratoire et le directeur du département. Les intervenants au sein de la formation sont membres du jury d'examen.

L'équipe comprend aussi d'autres intervenants, aux côtés des enseignants académiques, dont les statuts ne sont pas toujours renseignés.

La composition du conseil de perfectionnement est équilibrée. Ce conseil se réunit une fois par an, pour réfléchir à l'amélioration du contenu de la formation, aux évolutions des pratiques et des métiers de la filière touristique. Il aurait été appréciable d'avoir des exemples d'ajustements de la formation mis en place grâce à ce conseil.

Les modalités de contrôles des connaissances comprennent des examens terminaux et du contrôle continu. Les modalités sont différentes selon les enseignements, laissées à la libre appréciation des intervenants.

Jusqu'à présent, les modalités de recrutement restaient peu sélectives en M1, avec un accès de droit en M1 pour les titulaires d'un diplôme dans un domaine compatible avec celui du master, hormis pour les étudiants étrangers candidatant avec Campus France, leur niveau de formation s'étant avéré insuffisant au regard des exigences de la formation. La baisse des effectifs en 2017-2018 est imputée à l'introduction d'une sélection à l'entrée du M1, mais les critères de sélection ne sont pas précisés.

Résultats constatés

Il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation car le nombre de candidatures annuelles n'est pas mentionné par rapport au nombre de dossiers retenus. Les responsables indiquent qu'ils répondent généralement positivement aux candidatures tout en tenant compte de la qualité des dossiers, signe d'un bon fléchage de la formation. Les dossiers de candidatures provenant de Campus France, en progression, ont un taux de refus plus élevé. Concernant l'origine disciplinaire et géographique des étudiants admis, il est seulement indiqué qu'ils proviennent d'horizons divers, sans que soit précisé dans l'organisation pédagogique un éventuel dispositif de remise à niveau.

Les effectifs restaient stables depuis la création du diplôme en 2009-2010, autour d'une vingtaine d'étudiants, avec cependant la baisse constatée en 2017-2018 à laquelle il conviendra de réfléchir à l'avenir en fonction de l'évolution des inscriptions.

Le suivi des diplômés est effectué par les enquêtes réalisées par le Service universitaire accueil, information, orientation et insertion professionnelle (SUAIOIP). Le manque de données précises dans le dossier, concernant le niveau de l'insertion professionnelle est regrettable et ne permet guère d'analyse. Il est seulement indiqué que près de la moitié des étudiants de M2 ont été recrutés après l'obtention de leur diplôme. L'équipe déplore cependant que le niveau de recrutement soit, pour la plupart, en-deçà du niveau bac+5. Ce point pourrait faire l'objet de discussion au sein du conseil.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécialité affichée en matière de tourisme littoral, novatrice et originale.
- Adossement à la recherche extrêmement satisfaisant.
- Équipe pédagogique en enseignants-chercheurs renforcée pour la période.

Principaux points faibles sur l'année 2017 :

- Insertion professionnelle : le niveau de recrutement ne correspond pas toujours au niveau de diplôme.
- Affaiblissement des relations internationales.
- Partenariats avec le monde socio-économique à formaliser de manière plus pérenne.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si l'inscription originale dans le champ du tourisme littoral constitue une des spécificités de ce master par rapport aux autres masters *Tourisme* existant sur le territoire, elle mériterait cependant d'être approfondie et mieux affichée dans la maquette, pour une lisibilité renforcée. Le manque d'identité du master auprès des institutions locales et régionales, indiquée par les responsables, pourrait être ainsi amélioré. En interne, un bureau pour les responsables du master permettrait également de mieux identifier la formation.

Afin de remédier à l'embauche des mastériens à un niveau inférieur à leur qualification, une réflexion plus approfondie au sein du conseil de perfectionnement devrait être réalisée, questionnant la capacité du marché du travail à absorber les étudiants formés dans ce secteur, avec notamment une analyse qualitative de l'insertion professionnelle, selon la nature des emplois occupés.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Champ « Mer et Littoral : transformations et enjeux »

Observations :

Champ :

Concernant les deux points d'attention, qui ne sont pas propres à ce champ, mais généralisés aux 3 champs de formations présentés par l'établissement : l'amélioration sur la mise en œuvre des conseils de perfectionnement et le suivi des diplômés.

L'ULCO veillera à la mise en application de la « *Procédure de mise en œuvre des conseils de perfectionnement en DEUST, Licence, Licence Professionnelle et Master et charte de l'évaluation de la formation, de l'environnement de travail et des enseignements par les étudiants* » votée en CFVU le 5 avril 2018.

Concernant le second point d'attention, l'amélioration du suivi des diplômés, l'établissement va engager une réflexion conjointe entre les formations et le service du SUAIOIP pour un suivi plus régulier des diplômés (des enquêtes à 8 ou 12 mois pourraient venir compléter la réalisation de l'enquête ministérielle à 30 mois).

Master Histoire

L'équipe pédagogique du département d'histoire de l'ULCO a pris connaissance de la fiche d'évaluation de l'HCERES concernant le master de recherche en histoire. Elle s'engage à mettre en œuvre les recommandations, dont certaines s'inscrivent déjà dans leurs réflexions et refonte de la maquette. Le conseil de perfectionnement du master histoire sera mis en place au printemps 2019. Le suivi des diplômés est effectivement nécessaire, pour cela une meilleure coordination entre les services est envisagée.

Master Nutrition et Sciences des aliments :

L'évaluation de la formation pointe le besoin d'un renforcement du pilotage de la formation au niveau de la mention. L'équipe pédagogique de la mention, qui travaille en concertation étroite depuis la création du master, est attentive à cette question et met en place de manière progressive des dispositifs communs et des harmonisations de procédure. Il en va ainsi de la mise en place déjà opérationnelle du grand jury annuel, de celle envisagée en 2019 d'un conseil de perfectionnement à la mention, de l'harmonisation du nombre de crédits affectés aux enseignements communs dès 2018-2019 et enfin du renforcement de l'adossement de tous les parcours à la recherche (par la mise en place d'enseignements spécifiques de méthodologie de la recherche, d'une obligation d'une direction de la recherche, mise à disposition des mémoires soutenus les années précédentes, renforcement des critères de sélectivité des candidats au master). Par ailleurs, l'équipe pédagogique de la mention souhaite souligner sa vigilance sur le maintien d'un bon équilibre entre la cohérence globale de la mention et la prise en compte des spécificités de chaque parcours porté par des établissements différents pour tenir compte de la politique de formation, de recherche et du fonctionnement pour chaque établissement. Ce bon équilibre lui semble en effet être garant du bon

fonctionnement d'une co-accréditation d'un master proposé dans quatre établissements répartis sur des sites distants.

Master Sciences de la mer

La fiche souligne « *4 enseignants sur les 25 intervenants répertoriés assurant à eux seuls 40 % du volume horaire de la maquette* »

Les décomptes horaires ont été réalisés sur une année particulière comptant deux CRCT, une décharge et un détachement, ce qui explique un transfert de charge importante et ponctuel pour certains enseignants. Dès la prochaine rentrée, les volumes horaires correspondront à une année normale avec la fin des CRCT et de la décharge et seront donc plus équilibrés. Par ailleurs, le recrutement d'un nouvel enseignant-chercheur va renforcer l'équilibre des charges entre les différents intervenants tout en permettant de renforcer/étoffer certains enseignements.

La fiche souligne « *Certains enseignements comptent jusqu'à cinq intervenants gérés par un responsable d'Unité d'enseignement (UE), mais l'articulation des interventions entre les différents enseignants n'est pas évoquée.* » :

Le contenu de chaque UE n'a pas été détaillé dans le document de synthèse. Toutefois, certaines UE abordent effectivement un large éventail de connaissance pour lesquelles des spécialistes de chaque domaine sont sollicités. C'est par exemple le cas de l'UE « Structure et fonctionnement des Ecosystèmes marins » (en Master 2) qui compte plus de 5 intervenants et où chaque intervenant aborde un niveau trophique ou un aspect éco-systémique différent. Dans cet UE, comme dans les autres, les interventions sont complémentaires et non redondantes.

La fiche souligne qu'« *Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement puisque les étudiants ne sont pas conviés au conseil* » :

La formation est consciente de cette faille et a prévu d'y remédier rapidement en incluant des étudiants de la formation dès le prochain conseil.

La fiche recommande de « *faire intervenir plus de professionnels dans l'enseignement de même qu'il serait intéressant de faire intervenir des doctorants auprès des étudiants qui se destinent à la recherche.* » :

Il est souvent compliqué de mobiliser davantage de « professionnels » sur le territoire. Toutefois, nous prenons fortement cet aspect en considération en sollicitant chaque année les « professionnels » pour intervenir dans la formation.

Par contre, des doctorants (ainsi que des Post-doctorants) interviennent déjà ponctuellement dans la formation (e.g. SIG, MarinEco) même si cela n'a pas été explicité dans le document car nous n'avons mentionné que les personnels statutaires aux interventions récurrentes d'une année sur l'autre.

La fiche souligne qu'« *... il reste sans doute à ancrer davantage la formation dans les réalités des besoins de l'emploi* » :

Comme mentionné à la page 10 du document d'autoévaluation, les « professionnels » sont consultés durant le conseil de perfectionnement sur l'adéquation de la formation avec les besoins de l'emploi. Dans la mesure du possible et en fonction des compétences disponibles, le programme d'enseignement de la formation est adapté chaque année pour tenir compte de ces suggestions et répondre au mieux aux réalités du marché et du bassin d'emploi.

La fiche souligne « *Des effectifs dangereusement faibles* » :

Bien que ce Master mention « Sciences de la mer » soit encore jeune, nous observons une augmentation de sa visibilité et du nombre de candidature. Toutefois, malgré un nombre correct de dossier de candidature reçu (91 dossiers en M1 pour 2017-2018), la formation est très sélective.

Master Tourisme

L'équipe pédagogique souhaite apporter des précisions concernant les perspectives du master InTEL dans le cadre du prochain contrat quadriennal.

Concernant le parcours « Littoral », le porteur du master prévoit de créer un bloc de compétences unique consacré à cette thématique, qui devrait représenter l'équivalent de 30 ECTS en M2, lui permettant d'apporter davantage de lisibilité dans cette spécialité (avec de nouveaux cours consacrés aux sports nautiques, la plaisance, la croisière, dans le domaine de l'aménagement, le fonctionnement des instituts de thalassothérapie dans le cadre d'une thématique « bien-être » par exemple).

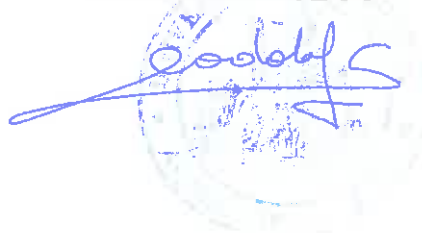
Concernant l'affaiblissement des relations internationales, la création d'un master Tourisme en anglais est programmé pour la rentrée 2020, en parallèle à l'existant. Dans ce cadre, le responsable du master InTEL doit se rendre à Sofia (Bulgarie) en Avril 2019, et à Volos (Grèce) en juin 2019, afin de développer une collaboration portant sur des conventions de doubles diplômes. Ces deux universités présentent l'avantage de dispenser des formations de master tourisme en anglais, et les deux pays représentent des destinations abordables en terme de budget pour les étudiants.

Concernant l'insertion professionnelle, le master InTEL s'intègre désormais dans le GIS InREnT (Institut de Recherche et d'Enseignement en Tourisme) nouvellement créé (janvier 2019). Ce GIS, porté par l'ULCO, fédère notamment quatre universités des Hauts-de-France. Il a comme principaux objectifs de :

- devenir la référence en recherche et formations supérieures dans la filière du tourisme au nord de la Seine ;
- fédérer par une collaboration entre les universités et les acteurs du tourisme des Hauts-de-France ;
- conforter les Hauts-de-France dans son identité touristique en recherche, formation et en innovation ;
- soutenir l'entrepreneuriat par un incubateur du tourisme.

Les bureaux du GIS sont localisés dans les locaux de l'Université, à Boulogne-sur-Mer, et son directeur est également le porteur et le responsable actuel du master InTEL. Cette nouvelle structure permettra d'apporter une meilleure lisibilité de l'offre de formation dans la région des Hauts-de-France, et d'affirmer le positionnement du master InTEL à l'échelle nationale. Les rencontres du directeur du GIS avec les acteurs du secteur touristique lui apporteront une connaissance plus fine du marché du travail dans le domaine du tourisme, lui donneront l'opportunité de renforcer les partenariats avec le monde socio-économique et d'enrichir la composition de son conseil de perfectionnement.

Hassane SADOK
Président de l'ULCO



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)